

LE COÛT ÉLEVÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

09/09/2024

Les tentatives de limitation de la hausse des températures mondiales à 1,5° pourraient ajouter 1,6 point de pourcentage à l'inflation chaque année au cours de la prochaine décennie, selon une recherche de Carmignac. Mais l'alternative d'une perturbation climatique permanente est bien plus coûteuse.

Lloyd McAllister, responsable de l'investissement durable, Raphaël Gallardo, économiste en chef, et Michel Wiskirski, spécialiste des matières premières, explorent le véritable coût de la transition énergétique au cours de la prochaine décennie.

Le changement climatique est, par nature, intrinsèquement inflationniste. L'augmentation des températures moyennes et de leur amplitude saisonnière, les catastrophes naturelles induites et les modifications durables de l'environnement auront des effets négatifs sur l'offre de biens et sur le marché du travail et des effets positifs sur la demande locale.

Contrairement au scénario sans mesures d'atténuation, les effets inflationnistes de la transition énergétique sont à la fois plus prévisibles et limités dans le temps. Et ses conséquences sociales sont beaucoup plus faciles à gérer pour les autorités publiques.

Afin de limiter la hausse des températures à l'objectif de l'Accord de Paris de 1,5° par rapport aux niveaux préindustriels, une tétralogie inflationniste – à savoir la greenflation, la fossilflation, la demandflation et la strandflation – pourrait ajouter 1,6 point de pourcentage à l'inflation annuelle au cours des 10 prochaines années, d'après notre étude.

LES IMPACTS INFLATIONNISTES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU COURS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE*

Greenflation :

+0,1% sur l'inflation annuelle

- Eoliennes 40% plus chères qu'auparavant.
- Les prix des métaux verts devraient doubler au cours des 10 prochaines années.

Fossilflation :

+0.8% sur inflation annuelle

- Réduction des coûts de maintenance et d'investissement dans les infrastructures de production d'énergie fossile.
- Baisse de la production.
- Les prix du pétrole devraient augmenter de 20% par an.

Demandflation & strandflation :

+0.7% sur l'inflation annuelle

Demandflation

- Ressources détournées pour d'autres secteurs de l'économie.
- Consommation reportée en conséquence.
- Hausse des prix et des taux d'intérêt.

Strandflation

- Prime de 25% à 300% sur l'adoption de nouvelles technologies : ciment vert, chauffage, aviation, transport maritime.
- Création forcée d'actifs échoués, par intervention gouvernementale, aura un effet inflationniste important.

*Tous les chiffres sont basés sur la recherche de Carmignac

Bien que cela soit nettement mieux que le scénario sans mesures d'atténuation, cette période de transition posera encore des défis considérables aux banques centrales, gardiennes de la stabilité des prix.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est destiné à des clients professionnels.

Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé par vous comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. À ce titre, aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité n'est donnée et aucune responsabilité découlant de quelque autre façon pour des erreurs et omissions (y compris la responsabilité envers toute personne pour cause de négligence) n'est acceptée par Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le présent document ne s'adresse pas aux personnes relevant d'une quelconque juridiction où (en raison de la nationalité ou du domicile de la personne ou pour toute autre raison) ce document ou sa mise à disposition est interdit(e). Les personnes auxquelles s'appliquent de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation de chaque personne. Les fonds ne sont pas enregistrés à des fins de distribution en Asie, au Japon, en Amérique du Nord et ne sont pas non plus enregistrés en Amérique du Sud. Les Fonds Carmignac sont immatriculés à Singapour sous la forme d'un fonds de placement de droit étranger réservé aux seuls clients professionnels. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Le fonds ne peut être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US person » au sens de la réglementation S américaine et du FATCA.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le KID doit être tenu à disposition du souscripteur préalablement à la souscription. Le souscripteur doit prendre connaissance du KID. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital, attendu que les Fonds n'offrent pas de garantie de capital. Tout investissement dans les Fonds comporte un risque de perte de capital.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays.

- **En Suisse** : Le prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".
- **En France** : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.fr, ou sur demande auprès de la Société de gestion. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".
- **Au Luxembourg** : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.lu, ou sur demande auprès de la Société de gestion. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".